

METROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

N74 HIVER 2026



**PLUS DE STATIONS,
ENCORE PLUS DE LIBERTÉ À VÉLO**

Nîmes Métropole, notre territoire

Leins Gardonnenque

Domessargues
Fons-outre-Gardon
Gajan
La Rouvière
Mauressargues
Montagnac
Montignargues
Moulézan
Saint-Bauzély
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Mamert-du-Gard
Sauzet

Gardonnenque

Dions
La Calmette
Saint-Chaptes
Sainte-Anastasie

Vaunage

Bernis
Caveirac
Clarensac
Langlade
Milhaud
Saint-Côme-et-Maruéjols
Saint-Dionisy

Camargue

Saint-Gilles



4^e agglomération d'Occitanie
après Toulouse, Montpellier et Perpignan

* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2025

Garrigues

Bezouce
Cabrières
Lédenon
Marguerittes
Poulx
Saint-Gervasy
Sernhac

Costières

Bouillargues
Caissargues
Garons
Générac
Manduel
Redessan
Rodilhan





© Studio Pauline André

*“Nîmes Métropole
c'est une présence
quotidienne,
parfois invisible
mais toujours
essentielle.”*

Chers habitants de Nîmes Métropole,

Il suffit d'ouvrir les yeux sur notre quotidien pour mesurer la présence discrète mais constante de Nîmes Métropole. Derrière un vélo NemoVélo que l'on enfourche au détour d'une rue, dans le simple geste de déposer ses déchets au tri, par l'eau qui coule de chaque robinet, avec nos cadereaux qui nous protègent face au risque inondation, il y a une organisation collective qui veille, entretient et anticipe. D'un réseau de transports en commun qui organise nos mobilités du quotidien, de la Maison de l'Habitat France Rénov' de Nîmes Métropole qui accompagne les habitants dans leurs démarches et travaux, ou encore de nos zones d'activités qui sont le poumon économique et la ressource de notre territoire. Autant de domaines qui, sans éclat ni discours, participent à embellir le territoire, son attractivité et à en assurer l'équilibre.

Ainsi, Nîmes Métropole n'est pas une abstraction administrative : c'est une présence quotidienne, parfois invisible, mais toujours essentielle. Elle accompagne les habitants dans leurs gestes les plus ordinaires, tout en préparant les transformations de demain.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous. •

Franck Proust
Président de Nîmes Métropole

SOMMAIRE

METROPOLE HIVER 2026



6

FINANCES

Budget 2026



7

MOBILITÉS

**Police des transports
NemoVélo
Ligne T4 et T5**



12

PLUVIAL

**Pas de pause dans la lutte
contre les inondations**

14

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Magna Porta : un projet structurant pour l'avenir économique du territoire



16

ILS FONT BOUGER L'AGGLO

18

LA TRIBUNE POLITIQUE



19

SERVICES

Les numéros très utiles



Nîmes Métropole : Hôtel communautaire "Le Colisée", 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9
04 66 02 55 55 - lacom@nimes-metropole.fr

Direction de la publication : Direction de la Communication de Nîmes Métropole
Rédaction : Direction de la Communication de Nîmes Métropole
Photos : Direction de la Communication de Nîmes Métropole sauf mention contraire

Création maquette & infographies : Barcelona&Co et Direction de la Communication
Impression : Imaye Graphic - Tirage : 129 600 exemplaires

Distribution toutes boîtes aux lettres de Nîmes Métropole :
Adrexo - Dépôt légal à parution
ISSN 3002-1928 (Imprimé) - ISSN 3037-1864 (En ligne)



Budget 2026

Le contexte actuel :

- **Anticiper les incertitudes** liées aux décisions de l'État notamment sur un effort budgétaire demandé par l'État aux collectivités territoriales
- L'Agglomération continue de veiller à **maintenir un ratio de désendettement inférieur à 10 ans**
- **Soutien financier de la Banque Européenne d'Investissement** (BEI) dans le cadre de nos investissements portés par la direction de l'Eau

Capacité d'auto-financement*

58,6 M€

Plan d'investissements ambitieux*

109 M€

*Estimations

OBJECTIF : INVESTIR SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES

		2020	2021	2022	2023	2024	2025*	2026*
1	MAÎTRISER LES DÉPENSES	Épargne brute (en millions d euros)	46,2	47,2	54,2	60	78,9	64
2	ADAPTER LA TARIFICATION des services	Dépenses d'équipement nettes (en millions d'euros)	71,3	57,4	93,8	59,1	71,8	83,4
3	BAISSER LA TEOM	Dette (en millions d euros)	510	494	483	483	464	480
4	STABILISER L'ENDETTEMENT	Ratio de désendettement (en années)	11,1	10,5	8,9	8	6,7	7,5
		Le ratio de désendettement reste inférieur au seuil des 12 années fixé par la Loi de programmation des finances publiques 2018						

*Estimations 2025 et 2026

INVESTISSEMENTS LES GRANDS PROJETS 2026 PORTÉS PAR NÎMES MÉTROPOLE



Transports, 14,9 M€ dont :

- Le renouvellement du matériel roulant pour plus de confort et un verdissement de la flotte
- La création de parking-relais
- La création de pôles d'échanges multimodaux
- La modernisation du système de billettique



Eau & assainissement, 44,8 M€ dont :

- La poursuite de la modernisation, la sécurisation des réseaux d'eau et d'assainissement
- La création de stations de traitement des eaux usées
- Le raccordement de la commune de Milhaud à la station de traitement des eaux usées de Nîmes



Protection des biens et des personnes (lutte contre les inondations), 13,4 M€ dont :

- La poursuite du programme de lutte contre les inondations (Papi 3)
- Le renouvellement des réseaux pluviaux



Gestion des déchets, 6,8 M€ dont :

- La modernisation des déchèteries d'Ancienne Motte et de Saint-Césaire
- La poursuite du déploiement des colonnes et bacs sur le territoire
- L'achat de compacteurs pour les déchèteries



Budget général, 29,1 M€ dont :

- Le financement de projets dans les communes de l'Agglomération au travers de la politique des fonds de concours
- La poursuite de la modernisation des zones d'activité économique et des opérations d'aménagement du territoire
- Les travaux d'embellissement des bâtiments communautaires (Paloma, Nemausa)
- L'équilibre social de l'habitat dont une partie sur le programme NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain)

Sécurité renforcée dans les transports Tango de Nîmes Métropole



Une présence policière quotidienne sur le réseau Tango

Dans le cadre du contrat de sécurité intégrée signé entre l'État et la Ville de Nîmes, une brigade de sécurisation des transports en commun (BSTC) a été déployée depuis septembre 2025. Placée sous l'autorité de la Direction Interdépartementale de la Police Nationale du Gard, cette unité assure une présence policière quotidienne sur le réseau Tango, en coordination avec Nîmes Métropole.

Composée dans un premier temps de six policiers spécialisés, et appelée à être renforcée, la brigade effectue des patrouilles adaptées aux horaires et selon la fréquentation des lignes. Sa mission : prévenir les incivilités et garantir la tranquillité des usagers comme celle des conducteurs et contrôleurs.

Une réelle avancée qui répond aux attentes des habitants et des personnels œuvrant chaque jour pour la qualité et la performance du transport. Pour les dizaines de milliers d'usagers quotidiens, cette présence renforcée constitue un véritable gage de sécurité et de confiance dans leurs déplacements. •

Tous en selle avec NemoVélo !



Encore plus de stations et de vélos pour encore plus de liberté !

Inauguré en mai dernier, le service de vélos électriques en libre-service déployé dans la cité nîmoise par Nîmes Métropole a rencontré un succès immédiat. Confirmé par des usagers conquis et l'opérateur et partenaire ÉcoVélo. Simple et efficace, plébiscité par toutes les générations de cyclistes urbains, NemoVélo monte en puissance dès janvier.

« J'ai été très contente de découvrir ce service de vélos électriques en libre-service, déclare d'emblée Élise, élève en première au lycée Daudet. C'est super pratique et plus agréable que le bus pour les trajets maison-lycée, lycée-activités ou encore pour se rendre visite entre copains. L'abonnement n'est vraiment pas cher et on n'a plus peur de se faire voler son vélo. Autour de moi, beaucoup de lycéens l'utilisent. Cette année, j'ai mon abonnement de bus mais je crois que l'année prochaine, je prendrai un abonnement NemoVélo parce qu'en plus d'être pratique, c'est aussi une activité physique et ça, c'est super ! ».

Voilà qui dit d'emblée l'accueil réservé à NemoVélo par les lycéens et étudiants de la ville. Mais quelques générations plus loin, la satisfaction est identique. Pascale, agente immobilière installée en cœur de ville, n'a pas tardé à adopter NemoVélo. « Outre le fait que laisser sa voiture au garage le plus souvent possible, c'est un geste pour l'environnement, NemoVélo me permet de gagner un temps considérable quand je dois me déplacer pour des rendez-vous en ville ou des visites de biens par exemple. C'est simple d'utilisation, peu cher et ça me simplifie vraiment la vie. »

Des vélos électriques à la portée de tous

Ces témoignages confirment qu'en déployant NemoVélo, Nîmes Métropole a bel et bien touché juste et répondu à une réelle attente de la population. En mai, 250 vélos électriques en libre-service ont été mis à disposition sur 35 stations, principalement en cœur de ville avec dessertes vers les établissements scolaires et le CHU Carémeau. « NemoVélo est une vraie réussite. Les premiers retours d'expérience nous l'ont largement montré », confirme Jean-Noël Cohen, chargé de mission vélo à Nîmes Métropole.

Un succès tel qu'une deuxième phase a rapidement été programmée pour 2026 : 150 vélos et 17 stations supplémentaires ont élargi le maillage à la périphérie du centre-ville notamment route d'Alès, route d'Uzès, Courbessac, route de Beaucaire et au bois des Espeisses. Les 150 vélos sont dotés d'un nouveau boîtier plus compact. Nouveauté, les utilisateurs du service peuvent désormais débloquer simplement et rapidement leur vélo en scannant juste le QR code présent sur le boîtier.

Nîmes Métropole-Écovélo : un tandem qui roule

Partenaire de Nîmes Métropole dans la mise en œuvre de NemoVélo, Écovélo est un opérateur de vélos en libre-service destiné aux collectivités. « Nous leur offrons un service clés en main vélos et stations », explique Amaury

SENSIBILISATION ET BONNES PRATIQUES

En octobre, une opération de sensibilisation menée sur les stations stratégiques de la ville a permis à Nîmes Métropole de faire le point avec les usagers sur le fonctionnement, l'usage quotidien et les soucis techniques s'il y en avait. Une remontée d'informations qui a confirmé le succès du service - la 2e phase est très attendue - et a permis de prendre en compte des remarques d'usagers comme le manque de vélos aux heures de pointe sur des lieux stratégiques (collèges, lycées). Des réajustements ont suivi. Quant aux bonnes pratiques rappelées à l'occasion, elles relèvent du bon sens quand on circule à vélo : le port du casque est recommandé pour un seul usager à vélo, âgé de 14 ans minimum et responsable du vélo jusqu'au rendu. Acrobaties déconseillées sur des vélos électriques écologiques et... sensibles.

Bourrut-Lacouture, directeur général adjoint d'Écovélo. Transformation des vélos électriques - fabriqués en France - pour le libre-service, application pour les usagers, logiciel d'exploitation pour suivre chaque jour la disponibilité et l'état des vélos, gestion du centre relations clients, maintenance (petites réparations en atelier assurées par un partenaire local, Atelier Cycle 30) : Écovélo gère la totalité du service.

Trente-quatre collectivités dont Reims, Troyes, Niort ou Agen lui ont déjà fait confiance, ce qui en fait l'opérateur numéro 1 en France. « Notre force, c'est la facilité d'utilisation des vélos électriques ».

Des chiffres d'utilisation record à Nîmes

Mais pour Amaury Bourrut-Lacouture, ce qui parle le mieux du succès de NemoVélo, « un service qui a conquis les Nîmois dès son lancement », ce sont les chiffres impressionnants. Fin octobre, 180 000 trajets ont été enregistrés avec un pic de 46 000 locations en septembre, soit plus de 1 500 trajets par jour.

Autre indicateur fort : le taux de rotation par jour des 250 vélos, soit 7 trajets par jour en moyenne contre 4 environ sur les autres territoires. « L'attrait du service est bien réel et les Nîmois se sont très vite appropriés NemoVélo. La deuxième phase, portée par l'engagement fort de Nîmes Métropole, va permettre de toucher un nouveau public ». •

Nouvelles lignes pour un trambus toujours plus vert et connecté



La nouvelle ligne T5 Vaunage-Nîmes, un nouveau lien du réseau métropolitain

Sur le volet des mobilités durables, le trambus roule en bonne place. Investissements, parc de bus respectueux de l'environnement, maillage fluide et accessibilité renforcée du territoire, les lignes T séduisent de plus en plus d'usagers. Zoom sur l'extension de la T4 et la mise en service de la T5.

Depuis 2020, l'ambition de Nîmes Métropole s'incarne dans un plan d'investissements et d'actions concrètes au service d'un territoire plus connecté, plus durable et plus solidaire désormais maillé par les lignes de trambus.

Extension de la T4 : près de 4 000 voyageurs par jour attendus

En service depuis septembre 2022, la T4 Caissargues-Marguerittes, permet aux usagers de l'est et du sud de l'agglomération de gagner le cœur de Nîmes et inversement rapidement. Grâce à l'extension, et son parking-relais de 80 places, dont 3 places réservées aux personnes à mobilité réduite, relié à la station de trambus, Nîmes Métropole espère capter 600 voyageurs par jour supplémentaires, soit 20 % d'usagers en plus. « *Le prolongement de T4 jusqu'au chemin des Canaux va permettre de capter des usagers le plus en amont de la circulation automobile, en captant des flux du sud de l'agglomération*, confirme Gaétan Pellequer, directeur Organisation des Transports et Déplacements. Coût de l'extension : 18 M€ comprenant les travaux de prolongement de la ligne réalisés en 2019 et en 2025.

T5 : une ligne express pour les 15 000 habitants de la Vaunage

Dernière-née du réseau et mise en service en octobre dernier, la T5 qui relie les communes de la Vaunage à Nîmes, connaît déjà un beau succès. Avec l'arrivée de T5, la fréquentation

est passée de 1 000 voyageurs par jour à 1 300, soit 30 % d'augmentation avec des pics de fréquentation à 1700. L'accès très rapide au centre-ville nîmois - Caveirac-place Montcalm en 20 minutes - a vite conquis les usagers qu'ils soient actifs, étudiants ou seniors. En outre, la T5 est complétée par les navettes 51 et 52 connectées aux pôles d'échanges, Font-Barin à Langlade, Clarensac et 3^e millénaire à Caveirac qui limitent le temps d'attente, la marche et facilitent l'accès des voyageurs. Dernier point, toutes les lignes existantes sur l'itinéraire de la T5 ont été maintenues. Coût de la T5 : 7,6 M€ (40 % État et Département, 60 % Nîmes Métropole). •

UNE FLOTTE D'AUTOBUS À ÉNERGIE VERTE

Depuis 2020, Nîmes Métropole investit dans des véhicules 100 % à énergie verte. Ainsi, de 2020 à 2023, 77 véhicules ont été acquis dont 63 à énergie verte : 30 bus standard 12 m biogaz, 3 minibus électriques et 30 autocars 12-13 m biocarburant pour un coût de 1,6 M€. De 2024 à 2025, priorité à l'électrique avec l'acquisition de 12 bus électriques à moyenne capacité, 9 minibus électriques et 3 véhicules électriques pour le transport des personnes à mobilité réduite pour un coût de 9 M€.



L'AGGLO VOUS PROTÈGE

Face aux inondations, l'agglomération et ses partenaires s'engagent dans la protection durable du territoire.



Plus d'infos



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



La région
Occitanie



CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
GARD



NÎMES



Mayane



Nim'ALABRI



PAPI 3
Bassin versant du Vistre



Pas de pause dans la lutte contre les inondations



Le bassin carrière des Antiquailles

Priorité absolue de l'action de Nîmes Métropole sur un territoire meurtri par des épisodes dévastateurs, la lutte contre les inondations, d'abord menée par la Ville de Nîmes puis par l'Agglomération depuis 2018, n'a jamais cessé depuis quarante ans. Zoom sur les ouvrages emblématiques, visibles ou invisibles, réalisés dans le cadre du PAPI 3 Vistre.

Une politique d'investissements lourds et durables, tel est l'engagement de Nîmes Métropole pour la protection et la sécurité des habitants contre les inondations. Cela se traduit en chiffres, avec 4 M€ par an investis pour le Plan de protection contre les inondations (PPCI) entre 1999 et 2006, puis 12 M€ par an investis lors des PAPI I et II pour la période 2007-2021 et aujourd'hui plus de 14 M€ d'investissements annuels pour la réalisation des 88 actions listées par le PAPI 3 Vistre. Les engagements financiers de ce 3^e Programme d'actions de prévention des inondations (2022-2028) porté par l'EPTB Vistre-Vistrenque en synergie avec nombre de partenaires financeurs dont l'État, la Région Occitanie, le Département et le FEDER pour l'Europe, s'élève à 127 M€.

Cadereaux des Limites et d'Uzès : deux tunnels sous la ville

Parmi les actions engagées, l'opération "tunnelier" des

cadereaux des Limites et d'Uzès est, même si à terme elle sera invisible aux habitants, la plus technique : la même que celle employée pour la réalisation du tunnel sous la Manche. Ces deux tunnels souterrains d'une longueur de 2,2 km au total vont permettre de multiplier par dix la capacité d'écoulements des cadereaux, passant de 8 m³/s à 80 m³/s. « *Face à une inondation, on a deux choix : ralentir les eaux en amont ou faciliter leur transit. Ici, en zone urbaine, nous avons choisi de faire passer l'eau sous la ville* » explique Jean-Luc Nuel, chef du service Prévention des inondations.

Bassin des Antiquailles : une capacité de stockage équivalente à 700 piscines olympiques

Autre opération très particulière engagée de longue date d'abord par la Ville de Nîmes et poursuivie par Nîmes Métropole : le bassin-carrière des Antiquailles, soit l'ouverture d'une carrière avec contrat de

concession auprès d'un carrier. Ce dernier creuse le bassin de stockage des eaux de pluie et se rémunère en matériaux ; et la construction d'un ouvrage pour diriger les eaux de ruissellement vers la carrière complète le dispositif. L'exploitation de la carrière a démarré en 2017, la construction de l'ouvrage s'est déroulée sur la période 2021-2023 et le volume objectif de la carrière - donc du bassin - a été atteint en 2024 avec 500 000 m³ de stockage utile. La carrière va continuer à être exploitée jusqu'à atteindre une capacité de stockage d' 1,8 million de m³, l'équivalent de 700 piscines olympiques. « *Avec la carrière des Antiquailles et la réalisation de l'opération globale du cadereau d'Alès-Camplanier inscrite aux PAPI I, II et 3, le territoire sera protégé d'un événement comme celui de 2005.* »

Avec Nîm'ALABRI, la vulnérabilité du territoire recule

Créé en 2015 dans le cadre du PAPI II porté par la Ville de Nîmes, le dispositif Nîm'ALABRI, porté aujourd'hui par l'EPTB Vistre-Vistrenque n'a pas changé de nom mais s'est ouvert à toutes les communes de Nîmes Métropole. Objectif du dispositif : « *Permettre aux propriétaires de logements, d'entreprises et aux gestionnaires de logements de se protéger face au risque d'inondation* », explique Pauline Sevelin-Radiguet, cheffe de projet du dispositif Nîm'ALABRI pour Mayane, le bureau d'études mandaté par l'EPTB Vistre-Vistrenque. Après un diagnostic de vulnérabilité, ces mesures de protection peuvent être subventionnées à hauteur de 85 % voire à 100 % en cas de revenus très modestes ou pour des propriétaires de logements situés en zone inondable à Nîmes. L'accompagnement de Nîm'ALABRI va du

diagnostic à la réalisation des travaux. Une opération clés en main pour la protection des personnes. •

nimalabri.fr

TÉMOIGNAGES

« *Il y a vingt ans, j'ai acheté une maison en zone inondable. J'ai d'abord découvert les batardeaux dans la presse locale puis j'ai reçu une lettre d'information de Nîm'ALABRI et j'ai tout de suite appelé. Du diagnostic au contrôle des travaux en passant par le dossier de subvention, l'accompagnement a été parfait. Le sérieux, les explications et la pédagogie m'ont permis de ne jamais me sentir seule face à des travaux un peu "énigmatiques". Et surtout, l'angoisse et la peur au ventre dès que j'entendais "épisode cévenol" m'ont quittée.* » Brigitte Philip, Rodilhan

« *Ma maison, la plus basse d'un lotissement situé au fond d'une impasse, était systématiquement inondée malgré les bricolages sacs de sable, planches - que je mettais en place. Alors en 2021, après une énième inondation, j'ai décidé d'agir. Parce que les inondations, c'est un calvaire physique et surtout psychologique avec beaucoup de nuits blanches. J'ai découvert Nîm'ALABRI dans la presse locale où j'ai été très bien accueilli. Mon dossier très complet a été accepté et désormais, grâce aux batardeaux, on dort tranquille quand il pleut et que l'eau monte.* » Jean-Louis Watrignant, Milhaud



Creusement du tunnel des cadereaux des Limites et d'Uzès

Magna Porta : un projet structurant pour l'avenir économique du territoire

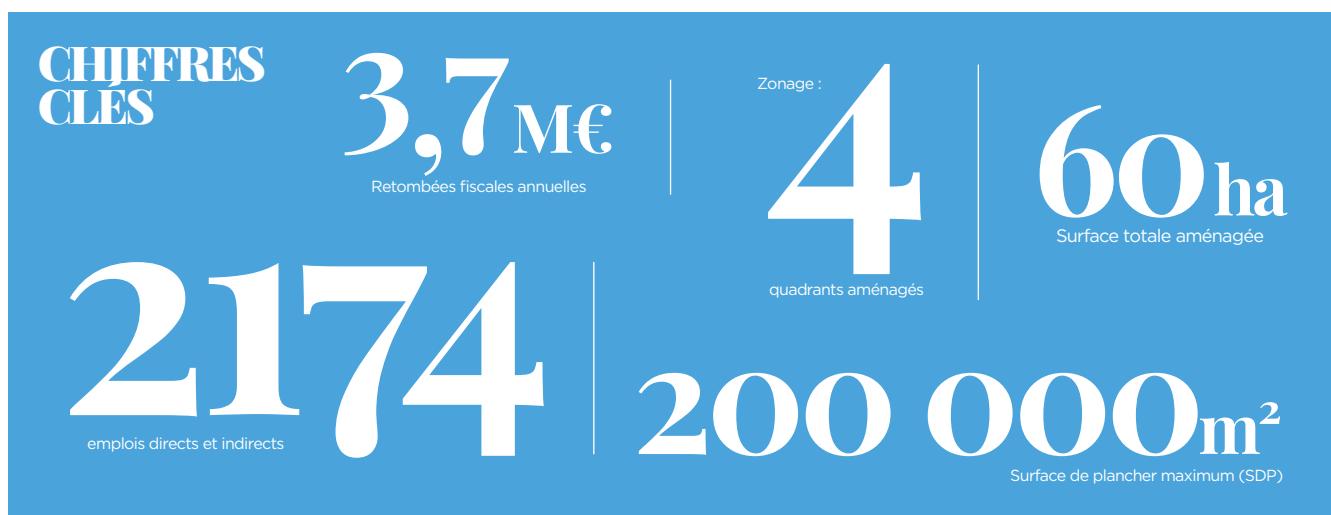


Le projet Magna Porta, un levier majeur pour l'attractivité économique (crédits perspective en attente)

Situé à Manduel, à l'entrée de la Gare TGV Nîmes-Pont-du-Gard, Magna Porta sera un levier stratégique pour renforcer l'attractivité et la compétitivité de notre territoire. Porté par Nîmes Métropole, en partenariat avec la SPL Agate et le groupe NGE, ce projet incarne une ambition pour le développement économique : offrir aux entreprises un espace adapté à leurs besoins et aux activités économiques.

NGE a fait connaître les premiers engagements avec l'arrivée du groupe français HDC, spécialisé dans les centres de données informatiques. Ce sont près de 300 millions d'euros d'investissement qui seront mobilisés par le groupe HDC, pour 370 emplois directs.

Un programme qui a vocation à accueillir d'ici fin 2028/début 2029 les premières livraisons de bâtiments, des entreprises dans des secteurs stratégiques : industrie de l'innovation et du numérique, data center, start-up, activité tertiaire, enseignement supérieur et hôtellerie. •



La déchèterie de l'Ancienne Motte fait peau neuve



Vue d'ensemble de la future déchèterie

Les travaux d'extension et de modernisation du site prévus en ce début d'année confirment la nécessité de Nîmes Métropole d'augmenter le tri et la valorisation des déchets au sein des quinze déchèteries du territoire. Un pas de plus vers l'Écométropole.

En fonctionnement depuis 1994, la déchèterie de l'Ancienne Motte est, avec plus de 100 000 visites par an, la plus fréquentée du réseau de quinze déchèteries de Nîmes Métropole. Devenue obsolète et présentant des difficultés de circulation, notamment avec une aire de retournement sous-dimensionnée, sa modernisation s'inscrit dans le plan porté par Nîmes Métropole de mise en conformité réglementaire des quinze sites du territoire, de qualité du service rendu à l'usager et d'augmentation du tri et de la valorisation des déchets avec la mise en place d'espaces réemploi pour donner une nouvelle vie aux objets déposés. « Aujourd'hui, nous nous orientons vraiment vers des unités de valorisation des déchets », confirme Cyril Moh de la Direction de la collecte et traitement des déchets de Nîmes Métropole.

La déchèterie de l'Ancienne Motte, actuellement installée sur 3 790 m², va s'agrandir de 2 088 m² grâce à l'acquisition d'un terrain jouxtant le site (90 000 €) et sera entièrement réorganisée. Stockage des végétaux et gravats au sol, espace réemploi avec trois agents pour guider les usagers, mise en place de l'ensemble des filières REP (Responsabilité élargie du producteur) concernées par la loi Agec (articles de bricolage et de jardinage, articles de sports et de loisirs, déchets électriques, électroniques, produits et matériaux de construction...), l'installation classée protection de l'environnement (ICPE) va optimiser la gestion des déchets et faciliter la démarche des usagers. Près de 2 M€ d'investissement pour que chacun puisse 7 jours/7 apporter sa pierre à l'édifice de l'Écométropole. •



ILS FONT bouger l'Agglo

Traditions et passion

Loïc, une vie couleur taureaux

Quand ses parents Christian et Martine créent la manade Devaux en 1981 sur des terres qui se partagent entre Saint-Gilles et l'Uzège, Loïc n'est pas encore né. Il pointe le bout de son nez cinq ans plus tard et ne va pas tarder à s'intéresser de près aux mufles des taureaux... « *Ma sœur Caroline et moi, on est tombé dedans tout petit et j'y suis resté. Manadier, c'est une passion et, vu les risques du métier, il faut vraiment être accro.* » Et accro, Loïc l'est définitivement, malgré les nuages...

En 2017, il reprend seul la manade et si une partie de l'activité est dédiée à l'organisation d'événements sur le domaine - mariages, baptêmes, anniversaires... - la saison des abrivado fait voyager taureaux et gardians sur tout le territoire. « *Ça démarre fin février au moment de la fête d'hiver d'Aigues-Mortes et la saison s'achève là aussi fin octobre pour la fête votive.* » À côté des 96 taureaux du cheptel, Loïc a constitué un élevage de chevaux pur Camargue « *pour le travail des taureaux uniquement.* »

Un travail assuré par la trentaine de gardians amateurs bénévoles qui permettent à la manade Devaux, avec les hommes de camion, de s'illustrer sur la plupart des rendez-vous. « *Sans eux, on ne pourrait rien faire.* » Quant aux taureaux, Loïc est attaché à tous même s'il avoue avoir quelques « fétiches » parmi les plus âgés, *Leonito, Albus, Arlequin...* L'hiver tous partent au bois dans l'Uzège et l'été, ils sont au marais à Saint-Gilles. Une vie qui leur convient bien puisque la manade Devaux a remporté le concours d'abrivado organisé par Nîmes Métropole trois fois depuis 2022 ne concédant sa première place qu'en 2023 pour arriver deuxième. L'avenir pour Loïc ? « *Garder nos traditions, ne rien perdre et surtout pouvoir les transmettre.* » À son fils Gabriel d'abord donc Loïc espère « *qu'il tombera dedans lui aussi.* » •

Pour l'organisation d'événements, contact au

06 01 71 38 76

manade-en-camargue.com



Loïc Devaux à la tête d'un héritage qu'il veut transmettre à son tour.

“**Manadier,
c'est une passion
et il faut vraiment
être accro**”

**Économie**

Myriam, les clés d'un bureau vraiment partagé

Pendant plus de dix ans, Myriam Chadli a gravi les échelons chez Phytocontrol, laboratoire au service de la sécurité sanitaire, installé au sein du Parc scientifique Georges-Besse. Une expérience professionnelle solide et plurielle qui la mène jusqu'au poste de responsable d'équipe qu'elle accepte en 2019. Un riche parcours porté par l'engagement mais qui, trois ans plus tard, à 35 ans, l'invite à prendre un virage décisif. « *Je fais partie de celles et ceux qui ont voulu redonner du sens à leur carrière après la crise sanitaire* », confirme-t-elle. Rien qui n'aille vraiment mal au travail mais l'envie profonde de changement et de s'engager dans une activité porteuse de sens.

Pour Myriam, ce sera la création d'un espace de travail partagé. « *Je voulais absolument trouver mon espace à Nîmes, ma ville, et mieux encore au Parc scientifique qui est une zone stratégique.* » Projet abouti puisque c'est là que Myriam a ouvert Evad'Espaces fin 2024. Un espace vaste et lumineux, distribué en coin détente, îlots de travail, grands bureaux et salles de réunion modulables, conçu pour être accueillant et favoriser l'échange. « *Ici, c'est l'inverse d'un centre d'affaires. Je privilégie l'ambiance, l'esthétique, l'accueil, le lien et suis très adaptable à la clientèle.* » Une clientèle d'indépendants, d'entreprises, d'associés voire d'associations qui viennent y travailler, organiser des sessions de formation, de coaching et des réunions. Autre atout dont dispose Evad'Espaces : huit places de parking. « *Mon expérience antérieure m'a permis d'être multi casquettes et cela m'a été très utile pour mon projet où l'échange et l'énergie positive sont primordiaux.* »

Myriam s'est aussi appuyée sur les recommandations du Syndicat national des professionnels de l'hébergement d'entreprises (Synaphe) et s'est vue récompensée le 1^{er} octobre dernier, un an jour pour jour après la création d'Evad'Espaces, du prix "Jeune pouss" du concours Adresses Awards organisé par le syndicat. Un joli cadeau pour souffler sa première bougie ! •

evadespaces.fr



Myriam Chadli, fondatrice et gérante d'Evad'Espaces.

“J'ai créé un lieu où l'échange et l'énergie positive sont primordiaux”

La tribune politique

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

Magna Porta entre dans une phase déterminante. Ce projet traduit une ambition politique de longue date portée par le Président Franck PROUST, le maire de Manduel Jean-Jacques GRANAT et l'ensemble du groupe UPDT.

Près de 200.000 m² accueilleront demain des entreprises françaises et plus de 2000 emplois qualifiés et de nouvelles filières.

Oui, Magna Porta affirme Manduel, mais elle renforce surtout Nîmes Métropole !

Les retombées économiques seront majeures : près de 2 millions d'euros par an pour Manduel, et 1,5 million d'euros pour Nîmes Métropole. Des recettes pérennes, qui permettront d'investir davantage pour nos communes et nos services publics.

Ce projet s'inscrit dans une démarche responsable et exigeante en matière d'environnement, avec plus de 200 hectares de compensation trouvés, preuve s'il en fallait une que nous savons aussi concilier développement économique et respect de la nature.

Avec Magna Porta, c'est tout Nîmes Métropole qui se projette, qui se structure et qui se donne les moyens de réussir !

Frédéric TOUZELLIER et l'ensemble du groupe UPDT vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Frédéric TOUZELLIER
Président du Groupe UPDT

GROUPE EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Depuis plus de vingt-ans, notre Communauté d'Agglomération joue auprès des communes qui la constituent et de ses 265 741 habitants, un rôle essentiel. Essentiel, car les compétences qui lui sont dévolues lui permettent d'agir au quotidien dans des domaines aussi diversifiés que la mobilité, l'aménagement du territoire, le développement économique, l'environnement, la collecte et le traitement des déchets, la gestion de l'eau ou la protection des biens et des personnes.

Essentiel, car à l'heure où les communes sont confrontées au grandissant désengagement budgétaire de l'Etat qui les pénalise au quotidien, elle leur accorde des aides financières indispensables à la concrétisation de leurs projets structurants.

Essentiel, car elle bâtit l'avenir de notre territoire au travers d'initiatives économiques et de projets innovants afin de rendre notre Agglomération plus attractive et performante.

Au terme de leur mandat, les élus du groupe EPNM sont particulièrement fiers d'avoir

apporté, au cours de ces six années, leurs compétences et leur implication au service de la population et du territoire de Nîmes-Métropole.

Que cette nouvelle année apporte à chacun et chacun d'entre vous bonheur, santé et sérénité !

Eddy VALADIER
Président du Groupe EPNM

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

Nous approchons de la fin du mandat et à cette occasion, les élus du Groupe Intérêt et Esprit Communautaires tiennent à souligner l'amélioration de la situation globale de l'agglomération et sa politique d'investissement volontariste en faveur de la protection des biens et des personnes, du développement économique et des mobilités. Nous n'oublions pas également le soutien de notre EPCI aux investissements communautaires à travers les fonds de concours ainsi qu'à la culture et aux traditions, parfaitement incarnées par le Festival « Traditions et Aficion : un art de vivre » ou encore le Nîmes Métropole Jazz Festival. Chacun des élus de notre groupe a travaillé pour le territoire et ses habitants avec responsabilité. Les enjeux du prochain mandat seront d'une importance capitale et que ce soit sur l'urbanisme ou la prise de nouvelles compétences, ils devront être abordés avec sérénité. D'ici là, nous vous souhaitons une paisible et heureuse année 2026.

Le Groupe Intérêt et Esprit Communautaire

GROUPE Nîmes Métropole Avenir

En ce début d'année 2026, nous formulons un vœu ambitieux pour notre territoire : celui de se donner les moyens d'agir au service d'un projet collectif et d'une vision claire de ce que doit être notre avenir commun.

Il nous faut changer d'échelle pour que l'agglomération devienne un moteur collectif solide au service de chacune de ses communes membres.

C'est pourquoi nous proposons d'ouvrir la réflexion sur la transformation de notre agglomération en communauté urbaine.

Ce pas vers davantage d'efficacité, de cohérence et d'ambition, offrirait à notre territoire les leviers nécessaires pour accélérer son développement, renforcer ses infrastructures, mutualiser les compétences et peser davantage à l'échelle régionale et nationale.

Nous souhaitons que 2026 soit l'année où notre territoire quitte les voies du périphérique institutionnel pour emprunter, enfin, l'autoroute du développement ; celle où notre territoire a toute sa place.

Julien Plantier et les élus du Groupe Nîmes
Métropole Avenir

GROUPE GUCE Gauche unie, citoyenne et écologiste

Magna porta : tout ça pour ça ? Les annonces sur l'aménagement de la zone Magna Porta ne révèlent rien de nouveau. Seul élément concret, un data center dont l'implantation près d'une gare TGV paraît injustifiée, qui générera peu d'emplois et des coûts de raccordement élevé. Il faudra même solliciter des dérogations environnementales. Le reste du projet présenté n'est que spéculations et images de synthèse. Finalement, c'est une annonce du président de l'agglomération à l'image du mandat qui se termine : beaucoup d'effets de manche et un projet de territoire peu pensé et peu adapté aux enjeux du moment. Alors que la fin du mandat approche, nous voulons remercier l'ensemble des agents de Nîmes métropole pour leur travail. À toutes et tous, nous souhaitons nos meilleures voeux pour cette nouvelle année.

Groupe de la Gauche Unie Citoyenne et Ecologiste
gaucheunie.nm@gmail.com

GROUPE LES PROGRESSISTES

Les récentes annonces concernant Magna Porta sont une bonne nouvelle pour notre territoire. Le calendrier de la campagne des municipales n'y est pas étranger. Les différents engagements ne constituent à ce stade que de simples intentions. C'est encore flou, sans signature avérée d'entreprises et les délais d'installations sont lointains, alors qu'apparemment le dossier est une «priorité depuis six ans». La ficelle de la communication est un peu grosse, espérons vraiment qu'on ne joue pas avec de futurs emplois et souhaitons des contrats signés rapidement.

Valérie Rouverand - Les Progressistes.

GROUPE RN Rassemblement national

Le groupe Rassemblement National vous souhaite une excellente année 2026. Nous continuerons de défendre une gestion responsable de vos finances et une réelle priorité à la sécurité dans notre collectivité. Les transports doivent redevenir un espace sûr, en particulier pour les personnes les plus vulnérables et pour les femmes. Nous resterons engagés pour faire entendre votre voix et protéger votre quotidien. Très bonne année à tous.

Le Groupe Rassemblement National

Les numéros très utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.

LES DÉCHETS

0800 420 420



LES TRANSPORTS EN COMMUN

0970 818 638



L'HABITAT

04 66 02 54 14



RÉSEAUX SOCIAUX

@nimesmetropole



L'EAU

09 69 36 61 02



LA LOCATION DE VÉLOS

07 63 32 74 63



LA RELATION ENTREPRISES

04 66 02 55 40





2026



**unis pour une
métropole en
mouvement !**



**C'est par la force du collectif que se construisent
les projets durables et fédérateurs.**



**Que 2026 soit
à l'image de notre
territoire, chaleureuse
et vivante !**

